



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL



MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN  
ROUTIER



-----  
**PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE DU NORD, SECTION  
DARAKOKAHA-KOBO (15 KM) – KOBO-TIMOROKAHA (16,5 KM)**  
-----

**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES**

REFERENCE DU PRET/DON : 2024011/PR CI 2024 23 00

AUTORITE CONTRACTANTE : *Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier (MEER)*

AGENCE D'EXECUTION : *Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE)*

PAYS DE L'EMPRUNTEUR : **RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL



MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN  
ROUTIER



## AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

**PAYS DE L'EMPRUNTEUR : COTE D'IVOIRE**

**NOM DU PROJET : PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE DU NORD, SECTION DARAKOKAHA-KOBO (15 KM) – KOBO-TIMOROKAHA (16,5 KM)**

**REFERENCE DE L'ACCORD DE PRET : 2024011/PR CI 2024 23 00**

La **REPUBLIQUE de COTE D'IVOIRE** a obtenu un prêt de la Banque ouest africaine de Développement (BOAD) pour le financement du **PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE DU NORD, SECTION DARAKOKAHA-KOBO (15 KM) – KOBO-TIMOROKAHA (16,5 KM)**, et se propose d'utiliser les fonds de ce crédit pour régler des fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre du Projet.

Le Projet est conjointement financé par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et l'Etat de Côte d'Ivoire.

Le Projet comprend les six (6) composantes suivantes :

### **Composante 1 : ETUDES**

Cette composante comprend les études de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social réalisées en juillet 2022.

### **Composante 2 : TRAVAUX**

Les travaux concernent :

- la construction du tronçon Darakokaha-Kobo (15 km) – Kobo-Timorokaha (16,5 km) de l'autoroute du nord en République de Côte d'Ivoire ;
- les travaux d'aménagement connexes notamment la construction :
  - d'un marché à Ouréguékaha et d'une maternité à Timorokaha ;
  - de la clôture de l'école primaire Adamakaha ;
  - de foyers de jeunes à Tabako, Allakro, Foro Foro , Touro et Timorokaha ;
  - de clôture et de salles de classe à Yobouekro, Tiengala gare, Amarakaha, Ounandiékaha, Ouréguékaha ;
  - d'un forage pour l'hôpital général de Niakara ;
  - d'un marché à la sortie bretelle-autoroute à Niakara.

Les marchés financés dans le cadre de cette composante sont essentiellement des marchés de travaux.

### **Composante 3 : CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX**

Les prestations de contrôle et de surveillance des travaux comprennent notamment

- i) la revue des études techniques ;

- ii) le suivi technique, administratif et financier de l'exécution des travaux ;
- iii) la vérification des notes de calcul détaillées et la validation des études d'exécution des travaux ;
- iv) le contrôle de la qualité des travaux et des quantités mises en œuvre ;
- v) le contrôle et le suivi des mesures environnementales et sociales et
- vi) le suivi et la supervision générale de l'exécution du Projet.

Le marché financé dans le cadre de cette composante est essentiellement un marché de service de consultant.

#### **Composante 4 : MESURES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES**

Elles concerneront toutes les mesures préconisées dans les différents Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et Plan d'Action de Réinstallation (PAR) comprenant notamment :

- i) la plantation d'arbres, d'essence adaptés à la zone du Projet ;
- ii) la réalisation de travaux relatifs à la re-végétalisation des emprunts ;
- iii) les mesures de sensibilisation des ouvriers et des populations riveraines sur les IST pendant la phase de réalisation des travaux ;
- iv) l'information générale du public et des usagers de la route ;
- v) l'indemnisation des populations affectées.

Les marchés financés dans le cadre de cette composante sont essentiellement des marchés de services

#### **Composante 5 : MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE**

Cette composante comprend trois (03) sous composantes : i) la Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD) ; ii) l'appui institutionnel et iii) le Suivi-évaluation.

##### **I. Maîtrise d'ouvrage déléguée**

Les prestations de Maîtrise d'Ouvrage Délégée comprennent entre autres :

- i) l'élaboration des Dossiers de Consultation Restreinte (DCR) pour le choix d'un cabinet pour les prestations de contrôle et surveillance des travaux, d'un consultant pour l'audit technique et financier et des dossiers d'appel d'offres (DAO) pour l'acquisition des biens, travaux, services et fournitures ;
- ii) le suivi de l'approbation des marchés ;
- iii) la gestion administrative et financière des marchés et
- iv) l'élaboration des rapports d'avancement des travaux.

Les prestations de Maîtrise d'Ouvrage Délégée seront effectuées par l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE).

##### **II. Appui institutionnel**

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) qui sera créée pour coordonner l'exécution du Projet, sera dotée :

- i) d'équipements et matériels de bureau ;
- ii) de matériels informatiques et bureautique avec des logiciels adaptés pour assurer un bon suivi de l'exécution du Projet et ;
- iii) de matériels roulants pour l'UGP (deux (02) véhicules 4x4 stations wagon et deux (02) véhicules double cabines).

Les marchés financés dans le cadre de cette sous-composante sont essentiellement des marchés de fournitures.

##### **III. Suivi-évaluation**

Le suivi-évaluation des résultats de développement au cours de la mise en œuvre comprend :

- (i) la collecte annuelle des valeurs des indicateurs ;
- (i) l'évaluation d'impact et ;
- (iii) l'analyse de l'état d'exécution et des résultats de développement.

Le marché financé dans le cadre de cette sous-composante est un marché de services.

#### **Composante 6 : AUDIT TECHNIQUE ET FINANCIER**

Cette composante consistera à réaliser une mission d'audit par un consultant indépendant au plan technique et financier, notamment la vérification des procédures de passation des marchés, l'exécution des travaux conformément aux normes préétablies par le Cahier des Prescriptions Techniques (CPT), le rapprochement des décomptes et des pièces comptables.

Le marché financé dans le cadre de cette sous-composante est un marché de services.

Tous les marchés de travaux, de consultant et de fournitures financés par le Projet seront passés conformément aux procédures spécifiées dans le *Guide de procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la BOAD*, conformément aux dispositions de l'Accord de prêt. Tous les fournisseurs/entrepreneurs répondant aux critères d'éligibilité définis dans ledit Guide sont admis à soumissionner.

Les avis spécifiques relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la BOAD seront publiés, dès leur communication, sur le site web de la Banque ([www.boad.org](http://www.boad.org)), et dans un quotidien national de large diffusion du pays de l'emprunteur. Les premiers avis spécifiques de marché seront probablement publiés en novembre 2024.

Les soumissionnaires potentiels, satisfaisant aux critères d'éligibilité et ayant besoin de renseignements complémentaires devront envoyer leur requête à l'adresse ci-dessous :

**AGEROUTE**  
**UNITE DE GESTION DES PROJETS DE LA BOAD**  
**Sise à Angré Djorogobité route du CHU, lot 3058, ilot 276**  
**TEL : (225) 07 18 70 44 39/ 05 05 96 97 57**

Adresse électronique : [siouattara@ageroute.ci](mailto:siouattara@ageroute.ci) copie : [lameite@ageroute.ci](mailto:lameite@ageroute.ci) ; [vaedoukou@ageroute.ci](mailto:vaedoukou@ageroute.ci)

Personne à contacter : **M. OUATTARA Allahmadogo Siriki, Coordonnateur du projet**